

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	22.03.2023	D863	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT				

D E C I S I O N

par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE SUIVI ECOLOGIQUE AVANT ET APRES TRAVAUX DES PROJETS DE RESTAURATION DE COURS D'EAU
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2022-555 du 7 avril 2022, reçue en sous-préfecture le 11 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 23,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	22 MARS 2023
Date de mise en ligne sur le site internet	22 MARS 2023

Flers Agglo programme des suivis écologiques sur au moins 2 projets de restauration :

- Le projet de réouverture du Plancaïon à la Blanchardière à Flers. Il s'agira d'un suivi avant travaux prévus en été 2023 avec notamment IBG, IPR, analyse physico-chimique, suivi hydromorphologique et paysager par drone, etc. Un suivi après travaux sera programmé en 2026.
- La réouverture du ruisseau de la Fouquerie à Flers réalisée en 2019. Il s'agira d'un suivi après travaux au printemps 2023 avec notamment, IGB, analyse physico-chimique, suivi floristique, mammalogique, herpétologique, entomologique, hydromorphologique et paysager par drone.

Ponctuellement des suivis pourront être effectués sur d'autres sites de restauration comme la remise en fond de vallée du ruisseau de la Guérinnière à Flers.

Ces projets peuvent bénéficier de subvention de la part de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Plan de financement	
Agence de l'eau Seine Normandie (80 %)	40.000 €
Autofinancement de Flers Agglo (20 %)	10.000 €
Total	50.000 €

Le Président :

- 1 - SOLLICITE** les subventions pour la réalisation d'un suivi écologique des projets de restauration de Flers Agglo auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- 2 - PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces projets sont prévus au BP 2023.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20230322-D863-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2023

Publication : 22/03/2023